

Communiqués

Tous les communiqués

Communiqués par sujet

Communiqués par
ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en
français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction
publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition
féminineCommuniqués par société
d'ÉtatSociété de développement
du Yukon

Société d'énergie du Yukon

Société d'habitation du
YukonSociété des alcools du
YukonCommission de la santé et
de la sécurité au travail du
Yukon

Communiqués conjoints

Nouvelles du premier
ministre

Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées

**Communiqué**

Pour diffusion immédiate numéro 11-163

Le 18 novembre 2011

**Froids intenses : le gouvernement tient à assurer la sécurité des campeurs**

WHITEHORSE – Les conditions hivernales extrêmes qui sévissent actuellement ont obligé le gouvernement du Yukon à demander aux campeurs installés près de l'édifice administratif principal à quitter les lieux dans les 48 heures.

« Le gouvernement conseille vivement aux campeurs d'accepter le soutien qui leur est offert et de prendre les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité », a déclaré M. Doug Graham, ministre de Santé et Affaires sociales. « Nous respectons le droit des personnes à exprimer leurs protestations, mais l'arrivée des grands froids et les risques qu'ils posent pour les campeurs nous obligent maintenant à mettre un terme au camping près de l'édifice administratif principal. »

En période hivernale, les conditions sanitaires et les moyens de chauffage utilisés posent des risques accrus pour les campeurs qui sont encore sur place.

Depuis juin dernier, des représentants du gouvernement du Yukon se rendent régulièrement sur les lieux pour discuter avec les campeurs et leur offrir du soutien. On a également offert des options de logement adéquates aux derniers campeurs qui en avaient besoin.

L'avis demandant aux campeurs de quitter les lieux dans les 48 heures est remis en main propre aux intéressés par des shérifs, au nom du gouvernement du Yukon. Un avis est également affiché sur les tentes et les véhicules de camping inoccupés au moment où les shérifs se présentent.

Si les campeurs ne quittent pas l'endroit de leur plein gré, avec leurs effets personnels, dans les délais prescrits, alors le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour faire appliquer l'avis.

« À ce stade, le gouvernement du Yukon a la responsabilité publique d'agir », a ajouté M. Graham. « Je désire également remercier le personnel des divers ministères ou sociétés qui, au cours des derniers mois, a travaillé à trouver des solutions aux problèmes de logement, en particulier les employés de Voirie et Travaux publics, de Justice, de Santé et Affaires sociales et de la Société d'habitation du Yukon. »

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Pat Living
Communications
Santé et Affaires sociales
867-667-3673
sarah.crane@gov.yk.ca

<%img_newsarticle%>

